



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 38**Mis en ligne le : **22 OCT. 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre et le dix-sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents :

M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI-
Mme CUILLIÈRE - M. GARDIOL - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET-
M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA -Mme BERTHOLLAZ-
M. DE SOUZA- Mme ROVARINO- M. MATHON- M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI-
M. SAHRAOUI - M. LICCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ -Mme PIOMBINO-
M. LARLET- M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA - M. OULIE à M. MERSALI - Mme ATTAFF à M. AMAR - Mme ROSADONI à M. PIQUET - Mme CHAUVIN à Mme MICHEL- - M. JESNE à M. PORTE - M. BOCCIA à M. ALLIOTTE

Absents : M. BORELLI**Secrétaire de séance :** M. Malick SAHRAOUI

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE AU
TITRE D'UN CONTRAT DEPARTEMENTAL POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE - Période
2024/2026**

N° Acte : 7.5

Délibération n°24-172

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif de contractualisation pluriannuelle d'aide aux travaux d'investissement pour la transition écologique.

La Commune a programmé la réalisation de quatre projets structurants pouvant être cofinancés par le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE).

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à 9 428 219 euros HT (hors financements privés), selon un échéancier allant de l'année 2024 à l'année 2026, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2024, le montant total de la tranche annuelle est estimé 3 477 095 euros HT, réparti de la façon suivante :

1. Rénovation thermique de bâtiments

Il est précisé que trois bâtiments sont à rénover dans le cadre de cette demande de financement mais la tranche 2024 concerne deux bâtiments : Le bâtiment le Romarin et la maternelle Lucie Aubrac.

Le montant des travaux estimé pour ces deux bâtiments est de 1 885 580 euros HT pour 2024.

2. Renaturation et aménagements sportifs du parc des 3 Mares

Les travaux s'étendent du Parc actuel des 3 Mares jusqu'au stade synthétique Carpentier.

Le montant des dépenses pour la tranche 2024 est estimé à 348 625 euros HT.

Ce projet prévoit également un financement du Fonds d'Aide au Football Amateur pour les travaux sur le stade Carpentier sur les années 2025 et 2026. Ce financement privé n'entre pas dans le champ des dépenses subventionnables prises en compte par le Département.

3. Création d'un parc urbain sur l'emplacement du Groupe scolaire Paul Gauguin

La création de ce parc menée en concertation avec la population depuis décembre 2023 permettra de faire la jonction entre le Parc Aventure et le parc Saint Exupéry.

Les dépenses sont estimées à 1 105 390 euros HT pour la tranche 2024.

4. Végétalisation de la Place de Provence

Le projet permettra de lutter contre les îlots de chaleur en centre-ville.

Le montant des travaux est estimé à 137 500 euros HT pour l'année 2024.

Pour cette première tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

OPERATIONS Tranche 2024 en € HT	Conseil Département al 13	Autres financemen ts publics	Autofinanceme nt communal	Total des dépenses subventionnabl es
Sobriété énergétique : Rénovation thermique des bâtiments - Bâtiment administratif Le Romarin - Centre technique municipal - Groupe scolaire Lucie Aubrac	952 336	303 898	629 346	1 885 580
Nature en ville - Renaturation et aménagements sportifs du parc des 3 Mares	174 313	102 170	72 143	348 625
Nature en ville : Création du parc urbain sur l'emplacement du groupe scolaire Paul Gauguin	552 695	311 423	241 272	1 105 390
Nature en ville : Végétalisation de la place de Provence	66 647	43 353	27 500	137 500
TOTAL GENERAL	1 745 991	760 843	970 261	3 477 095

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2024-2026 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 9 428 219 euros HT ;

SOLLICITE la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 50,00 % du total général des dépenses, soit un montant global de 4 714 110 euros pour les années 2024-2026 ;

APPROUVE le plan de financement de la tranche 2024 tel que figurant dans le tableau ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 1 745 991 euros ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 21/10/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



COMMUNE DE VITROLLES

Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2024/2026 Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

Projets communaux	2024	2025	2026	Total des dépenses par projet (HT)	2024	2025	2026	Total Département	% Financement Département	Financement sollicité auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
										Partenaires	Montant	Montant HT	%
Sobriété énergétique : Rénovation thermique des bâtiments - Bâtiment administratif Le Romarin - Centre technique municipal - Groupe scolaire Lucie Aubrac	1 885 580	988 460	0	2 874 040	952 336	499 234	0	1 451 570	50,5%	Etat (DSIL)	463 208	959 262	33,4%
Nature en ville - Renaturation et aménagements sportifs du parc des 3 Mares <i>Financements privés (non subventionnables, non intégrés dans le total général)</i>	348 625	870 938	940 116	2 159 679	174 313	435 469	470 058	1 079 840	50,0%	ANS	449 750	446 914	20,7%
Nature en ville : Création du parc urbain sur l'emplacement du groupe scolaire Paul Gauguin	1 105 390	1 809 390	528 220	3 443 000	552 695	904 695	264 110	1 721 500	50,0%	Etat (fonds vert) Agence de l'eau Région (Nos communes d'abord)	670 000 100 000 200 000	751 500	21,8%
Nature en ville : Végétalisation de la place de Provence	137 500	814 000	0	951 500	66 647	394 553	0	461 200	48,5%	Etat (Fonds vert) Région (Nos communes d'abord)	100 000 200 000	190 300	20,0%
TOTAL GENERAL	3 477 095	4 482 788	1 468 336	9 428 219	1 745 991	2 233 951	734 168	4 714 110	50,0%		2 366 133	2 347 976	24,9%

